



Commune des Chères

Révision du PLU

Compte-rendu de la table ronde N°4 sur
l'Agriculture
19 Décembre 2017

FEUILLE DE PRESENCE

NOM, PRENOM	ORGANISME, FONCTION	SIGNATURE
VIVENOT Daniel	Association paysans NE	
Pichou J-Pierre	habitant SE	
Margand Daniel	Agriculteur	
Berruyer Françoise	Adjointe	
CHASSET Henri	Agriculteur	
MAGNIN François	Agriculteur	
BERSON BRANDOT Briette	Agriculteur	
Goyard Didier	Agriculteur	
REPELLIN Carole	Conseillère Municipale	
BERGERON Thierry	Adjoint les Chères	
ADAMO Aïda	Adjointe les Chères	

Céline GRIEU - AUA - Directrice d'études
Thomas GUY - AUA - Chargé d'études

> OBJET de la réunion

Table Ronde n°4 sur la thématique Agricole

Seules les remarques émises lors de la réunion sont reprises dans le compte-rendu.

En introduction, le Bureau d'études rappelle le contexte et explique l'objectif de cette table ronde. Les données agricoles à sa disposition sont assez limitées et anciennes, il s'agit lors de cette réunion de venir compléter ces données par la connaissance des agriculteurs afin que le futur PLU ne vienne pas bloquer le fonctionnement agricole et/ou d'éventuels projets.

- Contrairement à ce qui a été dit lors de la réunion de présentation du diagnostic, il y aurait plus que 10 exploitations sur la commune. Le chiffre de l'INSEE, qui est de 18 exploitations semble plus juste car la commune compte visiblement 19 agriculteurs dont 2 double-actifs.

- La pépinière Imbert est basée à Anse.

- Il est rappelé que pour la création d'un logement en zone agricole pour un agriculteur la limite d'âge est fixée à 55ans dans le Rhône. De plus, il faut justifier de la nécessité d'une présence sur place, ce qui restreint beaucoup de cas (grosso modo seul l'élevage est considéré comme une raison acceptable). De plus un agriculteur habitant déjà la commune ne peut pas prétendre non plus à la construction d'un logement en zone agricole.

- Sur l'emploi des agriculteurs aux Chères, la grande majorité est destinée à la pépinière et à l'horticulture.

- La moyenne d'âge des agriculteurs est d'une cinquantaine d'années, et à l'heure actuelle il n'y a aucun repreneur pour les agriculteurs les plus âgés. La question de la transmission est au cœur de la préservation de la diversité de l'agriculture aux Chères. La commune compte 2 "jeunes" agriculteurs.

- Sur les conflits d'usages, les agriculteurs évoquent des difficultés sur la grande rue de la charrière avec de nombreux ralentissements et plus généralement l'étroitesse des rues est problématique.
